

L'économie mixte, par A. CHAZEL et H. POYET (collection QUE SAIS-JE?). Un vol., 4½ po. x 7, broché, 128 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, boul. Saint-Germain, Paris, 1963

Denis Germain

Volume 39, Number 2, July–September 1963

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002742ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002742ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Germain, D. (1963). Review of [*L'économie mixte*, par A. CHAZEL et H. POYET (collection QUE SAIS-JE?). Un vol., 4½ po. x 7, broché, 128 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, boul. Saint-Germain, Paris, 1963].

L'Actualité économique, 39(2), 350–351. <https://doi.org/10.7202/1002742ar>

des citations des divers articles publiés par d'autres, l'auteur donne un aperçu historique de l'évolution de la province de Québec et de ses relations avec l'ensemble du pays.

Faut-il rappeler, en outre, que les candidats des provinces de l'Ouest canadien promettent traditionnellement que le blé se vendra mieux, de même qu'à l'échelle internationale, en France plus précisément, la majorité des candidats de la région parisienne qui se sont présentés depuis la guerre, ne manquent jamais d'affirmer qu'ils parviendront à résoudre la crise du logement? En somme, la « morale politique douteuse » des électeurs québécois qui fut stigmatisée par les québécois eux-mêmes du temps de M. Duplessis, ne présente pas un phénomène aussi isolé qu'on serait tenté de le croire en lisant l'ouvrage de John Meisel. Il y a lieu de rappeler à cette occasion qu'en Ontario, comme à Terre-Neuve, on a d'ailleurs déploré également des abus flagrants, et cela à maintes reprises.

Il est probable que John Meisel a poussé trop loin son souci d'objectivité, en évitant de se prononcer dans certains cas, de même qu'il a trop tenu à décrire uniquement une période nettement délimitée, au lieu de faire des « retours en arrière » qui permettraient de mieux situer et de mieux justifier les événements qu'il relate. N'empêche que le livre intéressera incontestablement de nombreux lecteurs aussi bien au Canada qu'à l'étranger.

Alice Poznanska

L'économie mixte, par A. CHAZEL et H. POYET (collection QUE SAIS-JE ?). Un vol., 4½ po. x 7, broché, 128 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, boul. Saint-Germain, Paris, 1963.

L'intervention de l'État dans l'activité économique est maintenant une réalité que personne ne peut contester et l'utilité de cette intervention n'est plus à démontrer, au moins quant au principe même de la chose. Il n'y a pas si longtemps, l'action de l'État se limitait à une redistribution des revenus exercée par la combinaison des impôts et des prestations sociales, de même qu'il se livrait à des travaux d'infrastructure et qu'il fournissait les services communautaires. En somme, il laissait à l'entreprise privée le soin de produire les biens de consommation et de capital sans entrer directement dans le mécanisme.

Mais de nos jours, nous voyons des entreprises privées devenir la propriété de l'État, en même temps que des services qui étaient fournis directement par les gouvernements, par des fonctionnaires, sont maintenant passés par contrats à l'entreprise privée. Une collaboration de plus en plus étroite s'établit entre l'État et le secteur privé, collaboration qui semble bien vouloir s'accroître encore par l'idée de planification économique qui se répand un peu partout. Si bien qu'une expression nouvelle est apparue dans le vocabulaire qu'utilisent les économistes, celle d'« économie mixte ».

Les auteurs admettent que ce n'est pas une notion facile à définir : « La notion d'économie mixte est devenue difficile à cerner. Plus son usage se répand, plus sa signification paraît confuse » (p. 5). Dans la première partie, ils étudient

« les sociétés d'économie mixte » et, dans la deuxième partie, « les relations d'économie mixte ». Il convient aussi de distinguer le niveau local et le niveau national, pour ce qui est des sociétés d'économie mixte. Dans le premier cas « ... les participations publiques sont le fait des collectivités locales » et, dans le second, « ... elles sont le fait de l'État ou d'entreprises qui en relèvent ». Les auteurs admettent que c'est au niveau local que l'expression « économie mixte » est le plus souvent utilisée mais, en fait, ils précisent que c'est au niveau national qu'elle est le plus justifiée.

MM. Chazel et Poyet apportent de nombreux exemples utiles à la compréhension des différentes formes d'économie mixte. Ces exemples sont pris à l'expérience française, italienne et allemande.

L'intérêt indiscutable du livre est un peu atténué, quant à nous, par l'emploi de nombreux sigles (cet usage se répand malheureusement de plus en plus) qui en rendent la lecture ardue à certains moments pour le lecteur non familier avec les noms de ces entreprises. Il reste que l'utilité fondamentale du volume nous semble indiscutable.

Denis Germain

New Horizons for American Labor, par JOSEPH-A. BEIRNE. Un vol., 6 po. x 9 $\frac{1}{4}$, relié, 89 pages. — PUBLIC AFFAIRS PRESS, Washington, 419 New Jersey Ave., 1962. (\$3.25).

Le syndicalisme américain a donné naissance à la création de plusieurs groupes de caractère professionnel qui disposent de remarquables forces de pression. Joseph-A. Beirne, président de la Communications Workers of America, décrit cet état de choses et se demande si la politique syndicale a su s'adapter à l'évolution économique et industrielle des années d'après-guerre.

Selon lui les chefs syndicaux se préoccupent trop de leur prestige personnel et pas assez des buts sociaux qui devraient seuls justifier leur action. L'auteur de l'ouvrage estime, en effet, que certaines notions traditionnelles nécessitent désormais des révisions systématiques des objectifs à atteindre et des méthodes qu'on va appliquer.

Joseph-A. Beirne démontre à la lumière d'exemples que, dans plusieurs cas de grèves, les syndicats ont voulu obtenir des avantages immédiats sans songer aux résultats à long terme. Cette tactique était, sans doute, indispensable à l'époque héroïque quand il s'agissait d'arracher littéralement au patronat une amélioration du sort des classes laborieuses, mais elle n'a plus sa pleine justification et provoque parfois des effets contraires à ceux qu'on avait escomptés. L'activité économique est devenue plus rationnelle, plus centralisée et plus planifiée ; par conséquent il est urgent que les dirigeants syndicaux américains commencent à préparer l'avenir et à tracer des plans de leur action future au lieu de se contenter uniquement de faire face aux problèmes qui se posent au jour le jour.

C'est ainsi, par exemple, que l'idée de la mobilité de la main-d'œuvre américaine devient erronée puisque la technicité croissante des tâches la limite d'une